

Et si vous testiez le covoiturage quotidien ?



Grand Poitiers
subventionne vos covoiturages,
partagez vos déplacements
et faites des économies !

C'est quoi ?

Grand Poitiers subventionne les trajets réalisés en covoiturage pour les passagers et les conducteurs.

Pour quels trajets ?

Pour tout déplacement de 5 à 80 km, au départ ou à destination des communes de Grand Poitiers.

Comment ?

Via les applications de covoiturage des opérateurs partenaires : Karos, Blablacar daily, Mobicoop

Pour qui ?

Pour tous, résidents ou non de Grand Poitiers, à la seule condition d'être majeur.

Quels avantages pour le conducteur ?

Une participation du passager (0,50€ conseillé)

Une subvention de 1,5 € de Grand Poitiers*.

*dans la limite de 6 passagers transportés par jour et de 120 € d'aide par mois

Quels avantages pour le passager ?

Trajet subventionné par Grand Poitiers*, déplacements à prix mini !

*dans la limite d'un aller-retour par jour

À titre d'exemple, un salarié, qui habite à 30 km de son travail et qui covoiture quotidiennement, économise ainsi près de 2 000 € par an ! (Données du ministère de la transition écologique, consultables sur ecologie.gouv.fr/covoiturage)

Renseignements : deplacements.grandpoitiers.fr

